

DÉBATS

DU

SÉNAT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION DU DOUZIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION DES AFFAIRES, MERCREDI, LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS
DE NOVEMBRE, DANS LA DEUXIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI GEORGÉ V

SENAT.

Mercredi, 15 novembre 1911.

Le Sénat se réunit à deux heures et demie de l'après-midi.

Il est fait lecture d'une commission sous le Grand Sceau, annonçant que l'honorable Auguste Charles Philippe Robert Landry a été nommé Président du Sénat.

L'honorable Président prend alors place au pied du Trône.

NOUVEAUX SENATEURS.

L'honorable Alphonse Alfred Clément La Rivière, de Saint-Boniface, Manitoba, et l'honorable Adam Carr Bell, de Pictou, N.-E., sont introduits comme nouveaux sénateurs et conduits à leur siège.

Le Sénat s'ajourne à loisir.

Quelques temps après, le Sénat reprend sa séance.

L'honorable juge en chef du Canada, député gouverneur général, fait son entrée et prend place au pied du Trône.

L'honorable Président du Sénat ordonne au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député gouverneur que les Communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant venue, l'honorable Président dit:

Honorables messieurs du Sénat:

Messieurs de la Chambre des communes: J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels Elle a convoqué le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, suivant la loi; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu au député gouverneur de se retirer, et la Chambre des communes s'en est allée.

Après quelque temps, le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 2 heures et 30 minutes p.m.

SENAT.

Séance du jeudi, 16 novembre 1911.

Présidence de l'honorable A. C. P. R. LANDRY.

La séance s'ouvre à 2.30 heures p.m.

NOUVEAUX SENATEURS.

L'honorable Rufus Henry Pope, de Cookshire, P.Q., et l'honorable George Taylor, de Gananoque, Ont., sont introduits comme nouveaux sénateurs et conduits à leur siège.

Le Sénat s'ajourne à loisir.